

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 074-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.277

Déposée le: 13.03.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 19.03.2015

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Plus de leçons = de meilleurs résultats?

En principe, l'introduction du *Lehrplan 21* n'a aucun rapport avec le nombre de leçons obligatoires dans une matière donnée. Chaque canton définit de manière autonome les grilles horaires de la scolarité obligatoire. Comme l'introduction du français à l'école primaire a eu pour effet la suppression d'une leçon de « Natur-Mensch-Mitwelt » (NMM) alors que deux leçons de plus ont en revanche été incluses à l'horaire en 3^e année, de nombreux enfants sont aujourd'hui surchargés, car il en résulte que deux matinées par semaine, l'enseignement se fait sous forme de blocs de cinq leçons d'affilée.

L'équation Plus de leçons = de meilleurs résultats ne se vérifie pas à mon avis. Des études passées faisant la comparaison entre les cantons et leurs grilles horaires permettent de constater que le plus souvent, les enfants des cantons dont le nombre de leçons hebdomadaires est le plus bas ont des performances comparables. C'est probablement lié au fait que la capacité d'absorption des enfants décline assez rapidement. Quand le nombre de leçons par jour est limité, il est plus facile d'intérioriser la matière. Des études ont également montré que le mouvement au cours de la leçon ou entre les leçons favorise la concentration. L'une des raisons pour lesquelles les résultats en mathématique ne sont pas très brillants dans le canton de Berne pourrait

être selon de nombreux enseignants et enseignantes le manuel intitulé « Das Zahlenbuch », qui est très contesté. Sa construction est en effet très complexe et les exercices ne sont pas nombreux.

Avant de songer à charger les enfants et le personnel enseignant, mais aussi avant d'accaparer les budgets de 22,5 millions de francs pour le canton et de quelque 10 millions pour les communes, il faut donc réfléchir aux questions posées dans ce qui suit.

L'enseignement du français à l'école primaire, qui a été introduit sans analyse coût-utilité préalable, se retrouve aujourd'hui dans la situation où trop de ressources financières y ont été consacrées pour que l'on ose remettre le programme en question.

C'est pourquoi le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes avant que le nombre de leçons d'allemand et de mathématique soit à nouveau augmenté pour tous les degrés :

1. Les résultats de l'étude Pisa des différents cantons en allemand et mathématique ont-ils été comparés entre eux et a-t-on trouvé un lien entre les performances des enfants et le nombre de leçons ?
2. La comparaison a-t-elle été faite sur la base des mêmes moyens pédagogiques ?
3. Le Conseil-exécutif tient-il compte dans ses décisions d'autres études comparatives ayant porté sur des classes dont le nombre de leçons en mathématique et allemand est élevé et d'autres classes dont le nombre de leçons est inférieur ? Dans l'affirmative, lesquelles ?
4. Le Conseil-exécutif a-t-il connaissance d'études ayant montré que le mouvement quotidien permet d'obtenir de meilleurs résultats dans les matières théoriques ? Si oui, lesquelles ?
5. Le Conseil-exécutif est-il prêt à renoncer à l'augmentation du nombre de leçons si les résultats des études prises en compte ne révèlent pas d'amélioration substantielle des performances des enfants qui ont un nombre de leçons plus élevé, ou des classes qui en font actuellement l'essai ?

Motivation de l'urgence

Comme l'augmentation du nombre de leçons aurait un impact considérable, il faut clarifier la situation le plus rapidement possible.